

## INFO-NÉGO

### SUIVI DES TRAVAUX À LA TABLE DE NÉGOCIATION

Fidèle à son engagement de vous tenir informés de tout développement pouvant survenir dans le cadre de la présente ronde de négociations, l'APPQ désire informer ses membres du suivi à la table de négociation.

Tout d'abord, soulignons que la rencontre avec le ministre Pierre Moreau, président du Conseil du trésor, devant avoir lieu le 17 février, a été devancée à la demande de celui-ci au lundi 13 février dernier.

Lors de cette rencontre, nous avons eu l'occasion d'attirer l'attention du ministre Moreau sur le fait qu'il est impératif que le gouvernement du Québec fasse une démonstration à l'effet que notre dossier de négociation constitue pour lui une véritable priorité.

De plus, il ressort de nos différents échanges qui peuvent être qualifiés de cordiaux, que le Ministre semble être sensible à notre revendication de toujours, voulant que les membres de la Sûreté du Québec soient considérés comme un groupe de travailleurs distinct des autres groupes de fonctionnaires travaillant auprès du gouvernement.

Quoi qu'il en soit, nous serons en mesure d'évaluer prochainement si cette distinction des autres groupes se concrétisera véritablement.

Lors de notre dernier bulletin spécial Info-négo en date du 31 janvier 2017, nous avons souligné que le comité de négociation patronal travaillait intensément avec le Conseil du trésor et le ministère de la Sécurité publique, tel qu'il appert dans l'extrait suivant :

*« Or, selon des informations crédibles, le comité de négociation patronal travaille présentement intensément et avec assiduité avec le Conseil du trésor et en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, afin de nous soumettre une première proposition monétaire tenant compte de l'Annexe « G » de notre contrat de travail, c'est-à-dire en considérant l'étude de la rémunération globale confectionnée par l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ). »*

Ces informations sont toujours d'actualité puisque nous venons d'apprendre qu'aujourd'hui, 20 février, le comité de négociation patronal a déposé au Conseil du trésor et au ministère de la Sécurité publique un mémoire en vue de l'obtention d'un mandat monétaire.

Il est à noter que ce mandat monétaire devrait vraisemblablement être discuté d'ici les prochains jours au Conseil des ministres, afin que le comité de négociation patronal

puisse nous déposer une proposition monétaire dans les meilleurs délais. Entre-temps, les travaux à table de négociation sur les clauses normatives se poursuivent.

Quant aux moyens de sensibilisation, lors de notre précédent bulletin, votre comité de négociation avait souligné que :

*« Pour l'heure, l'environnement politique et le contexte de négociation ne se prêtent pas à l'instauration de tels moyens de sensibilisation.*

*Toutefois, les moyens qui s'avèrent non pertinents aujourd'hui peuvent l'être dans un avenir plus ou moins rapproché, dépendamment de l'évolution de notre dossier.*

*C'est dans cette perspective que votre comité de négociation a libéré le comité de Stratégie afin d'établir différents scénarios en fonction des réponses obtenues de la part du gouvernement. »*

Le vendredi 17 février, le comité de Stratégie a fait son rapport auprès du comité de négociation de l'APPQ concernant les travaux qu'il a effectués depuis le 6 février dernier.

À cet égard, nous croyons utile que vous sachiez que les travaux de ce comité de Stratégie ont été à la hauteur de nos attentes. Ainsi, dans un contexte de négociations difficiles, ces travaux seront certainement un apport non négligeable, à la condition que la mise en place de ces moyens de sensibilisation se fasse au moment opportun.

C'est donc dire qu'à partir de maintenant la balle est dans le camp du gouvernement.

Dans l'éventualité où l'offre monétaire devait s'avérer nettement insuffisante, ou s'il devait y avoir un blocage dans les négociations, le comité de négociation n'aura aucune hésitation à mettre en place de tels moyens de sensibilisation au bon moment.

Nous vous tiendrons évidemment informés de tout développement à venir dans le cadre de la présente ronde de négociations, ou si la mise en place de moyens de sensibilisation devait s'avérer nécessaire.

Syndicalement vôtre,



Pierre Veilleux  
Président

PV/sb